

Nombre de
membres en
exercice

27

Présents et
représentés

25

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU DU GRAND ANNECY

SEANCE du 3 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux
Le trois du mois de juin à huit heures

Le BUREAU du Grand Anancy, dûment convoqué en séance officielle le vingt sept mai deux mille vingt-deux, s'est réuni en visioconférence en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date
d'affichage

8 JUIN 2022

Déposée en
Préfecture le

7 JUIN 2022

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Christian ANSELME, François ASTORG, Pierre BRUYERE, Sandrine DALL'AGLIO, Samuel DIXNEUF, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Frédérique LARDET, François LAVIGNE-DELVILLE, Patrick LECONTE, Bruno LYONNAZ, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Catherine MERCIER-GUYON, Thomas MESZAROS, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Monique PIMONOW, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Jean-Louis TOÉ

Etaient excusés

Gilles FRANÇOIS, Aurélien MODURIER

Charlotte JULIEN est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

PÔLE ENTREPRENARIAT - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC INNOVALES

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 1511-7 ;

Vu l'arrête préfectoral n°PREF/DRCL/BCLB-2018-0066 en date du 21 décembre 2018 approuvant les statuts de la communauté d'agglomération « Grand Anancy » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° D-2020-271 du 16 juillet 2020 portant élection de la Présidente du Grand Anancy ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° DEL-2021-220 du 30 septembre 2021 relative à la stratégie de développement économique du Grand Anancy ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° D2020-277 du 16 juillet 2020 portant délégation de pouvoir du Conseil au B communautaire, et notamment son article 1.4 ;

Considérant que Innovalles, au travers son incubateur ID Cube et l'Agglomération du Grand Anancy, par l'intermédiaire de son pôle entrepreneuriat, travaillent conjointement et depuis de nombreuses années au développement de l'entrepreneuriat innovant et à impact social & environnemental ;

Considérant que le Grand Anancy souhaite accueillir au sein de ses bâtiments de nouveaux acteurs de l'accompagnement à la création pour renforcer l'offre de services et d'accompagnement proposée aux entrepreneurs afin d'encourager et favoriser leur démarrage et maximiser leur chance de réussite ;

Considérant que les deux partenaires entendent conjuguer leurs efforts pour garantir des conditions d'accueil et d'accompagnement favorables au développement des projets des incubés ID Cube d'Innovales sur le territoire du Grand Annecy et contribuer ainsi au dynamisme du territoire ;

Considérant que ce partenariat n'entraîne pas de dépenses autres que celles inscrites au budget de la collectivité.

LE BUREAU DECIDE :

- d'approuver la convention de partenariat entre le Grand Annecy et Innovales pour la période 2022-2026 ;
- de mettre à la disposition des incubés ID Cube du bassin annécien à titre gratuit des postes de travail dans les espaces de coworking des pépinières du Grand Annecy pendant leur période d'incubation par Innovales (jusqu'à 12 mois) ;
- de mettre à la disposition d'Innovales à titre gratuit un bureau pour assurer ses rendez-vous d'accompagnement et ses permanences (jusqu'à trois fois par mois) ;
- de mettre à la disposition d'Innovales à titre gratuit des salles de réunion pour l'organisation de réunions d'informations collectives, de comités de sélection ou de conférences (jusqu'à 3 fois par an) ;
- d'autoriser la Présidente à signer ladite convention ainsi que les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- de déléguer à la Présidente le soin d'approuver et de signer les conventions de mise à disposition à titre gratuit d'un poste de travail dans les espaces de coworking des pépinières du Grand Annecy au profit des incubés ID Cube.

LA DÉCISION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 25

AINSI DELIBERE,

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,



Sébastien LENOIR.